

GE_GERICHTE A/650/2009 vom 9. April 2009

GE Cour de justice, 2009-04-09, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_A_650_2009

FR: GE_GERICHTE A/650/2009 du 9 avril 2009

IT: GE_GERICHTE A/650/2009 del 9 aprile 2009

Regeste

Retard injustifié. Réquisition de continuer la poursuite. | L'Office des poursuites n'est pas resté inactif et a assuré avec diligence le suivi des réquisitions de continuer la poursuite. La procédure a, en l'espèce, été retardée par le comportement du poursuivi et du fait de son hospitalisation. | LP.17.3

Erwägungen

E. 08

xxxx86 N, 08 xxxx87 M, 08 xxxx06 J et 08 xxxx86 H dirigées contre V_____ Sàrl. Au fond : 1. La rejette. 2. Déboute la plaignante de toutes autres conclusions. Siégeant : Mme Ariane WEYENETH, présidente ; MM. Denis MATHEY et Didier BROSSET, juges assesseurs. Au nom de la Commission de surveillance : Véronique PISCETTA Ariane WEYENETH Greffière : Présidente : La présente décision est communiquée par courrier A à l'Office concerné et par courrier recommandé aux autres parties par la greffière le

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.